



## **FAIT PERTINENT LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A.**

26 mai 2017

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) numéro 596/2014 sur l'abus de marché et de l'article 228 sur le texte refondu de la Loi de Marché Boursier, approuvée par le Décret royal législatif 4/2015 du 13 octobre, et dispositions concernées, ainsi que de la Circulaire 15/2016 du Marché Boursier Alternatif (MAB) concernant les informations à fournir par les Entreprises en Expansion, par la présente LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A: (désormais "Lleida.net" ou "l'entreprise"), met à votre disposition les informations suivantes :

L'actionnaire majoritaire de l'entreprise met en place une opération de vente d'actions en dehors du marché, connue sous le nom "Plan Lleidanet 2017", avec une limite de date, de quantité et de destinataires, avec la fidélisation et récompense pour objectif. Le plan s'adresse aux travailleurs de Lleida.net, ainsi qu'à ses filiales, partenaires, fournisseurs et conseillers respectant les caractéristiques qui suivent :

- Limite totale de l'opération : jusqu'à 200.000 euros en actions
- Limite de temps : depuis le 1er juin 2017 jusqu'au 15 juin 2017, date d'exécution des opérations.
- Forme du contrat : Cola First In First Out (FIFO)
- Gestionnaire du contrat : GVC Gaesco Beka
- Forme d'exécution du plan : à travers une opération spéciale
- Prix : Le prix affiché lors de la dernière enchère du 15 juin 2017
- La contrepartie est effectuée par le principal actionnaire.
- Avec l'achat des actions on acquiert également deux options d'achat du même montant en actions le 15 juin 2018 et le 15 juin 2019, au même prix que le 15 juin 2017, exécutables en respectant les critères suivants :
  - Le prix des actions de Lleida.net le 15 juin 2018 est 50% supérieur au prix du 15 juin 2017
  - Le prix des actions de Lleida.net le 15 juin 2019 est 100 % supérieur au prix du 15 juin 2017
- Conditions du plan :
  - o 2 ans de maintien des actions acquises lors de cette opération
  - o L'acheteur prend en charge les frais de courtage et de changement de titulaire

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,  
À Lleida, le vendredi 26 mai  
2017